Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260610-DEL20260605-DE

MAIRIE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

Séance du vendredi 5 juin 2026
Date des convocations : 28 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.

Etaient présents :

Vincent LE MEAUX	Nelly BOUTTERIN	Sylvie DELHOMMEAU
Jean-Luc LE PALANTON	Alain BIA	Claude LE GUYADER
Alain BOUGET	René-Loïc ALIX	Lydie JACQUES
Josette FOULON	Marie-Andrée DERRIENNIC	Kevin PAULIC

Marine DUPRE, absente et excusée, a donné procuration à Jean-Luc LE PALANTON
Christophe JEGOU, absent et excusé a donné procuration à Alain BOUGET

Alain BIA a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2026-06-05 - Objet : Adhésion BRUDED – Réseau partage d'expérience

BRUDED est un réseau de partage d'expériences entre collectivités en matière de développement durable sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Le réseau a trois objectifs prioritaires :

- Partager les expériences des collectivités adhérentes : visites, rencontres, mise en relation directe d'élus à élus, transmission de documents (cahier des charges, conventions, ...)
- Capitaliser les démarches et les réalisations : documents de mutualisation thématiques, fiches projets, vidéos,
- Accompagner les expérimentations des collectivités qui en font la demande pour leur faire bénéficier de l'expérience et de la force du réseau.

Vu le code des collectivités territoriales,
Vu les statuts de l'association BRUDED,
Considérant que les objectifs de l'association sont en adéquation avec les projets de la commune de Plouec du Trieux,
Considérant que le montant de la cotisation annuelle est fixé selon le nombre d'habitants,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, par 15 voix pour

- **VALIDE** l'adhésion à l'association BRUDED
- **DESIGNE** M. PAULIC Kévin comme délégué titulaire et Mme JACQUES Lydie comme suppléante pour représenter la collectivité auprès de l'association
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion

Fait et délibéré, le vendredi 5 juin 2026

Le Maire,

Vincent LE MEAUX

Le secrétaire de séance

Alain BIA